

C Chapitre IV :

Organismes normatifs (exemple de l'ISO: International Organization for Standardization)

I. Introduction

L'Organisation internationale de normalisation (*International Organization for Standardization*), ou **ISO**, est un organisme de normalisation international composé de représentants d'organisations nationales de normalisation de 165 pays. Cette organisation créée en 1947 a pour but de produire des normes internationales dans les domaines industriels et commerciaux appelées normes ISO. Elles sont utiles aux organisations industrielles et économiques de tout type, aux gouvernements, aux instances de réglementation, aux dirigeants de l'économie, aux professionnels de l'évaluation de la conformité, aux fournisseurs et acheteurs de produits et de services, dans les secteurs tant public que privé et, en fin de compte, elles servent les intérêts du public en général lorsque celui-ci agit en qualité de consommateur et utilisateur.

Le secrétariat central de l'ISO est situé à Genève, en Suisse. Il assure aux membres de l'ISO le soutien administratif et technique, coordonne le programme d'élaboration des normes et procède à leur publication.

L'ISO est le plus grand organisme de normalisation au monde. C'est une organisation non gouvernementale représentant un réseau d'instituts nationaux de 165 pays, selon le principe d'un membre par pays.

II. Structure

Il y a trois différentes catégories de membres :

- le **comité membre** de l'ISO : l'organisme national « le plus représentatif de la normalisation dans son pays » ;
- le **membre correspondant** pour les pays qui n'ont pas encore d'organisme national représentatif ;
- le **membre abonné** pour les pays dont l'économie est limitée.

- le **membre abonné** pour les pays dont l'économie est limitée.

Pour les pays francophones, les membres sont : l'AFNOR pour la France (Comité membre), l'ILNAS pour le Luxembourg (Comité membre), l'IBN (Belgique) (Comité membre), le SNV (Suisse) (Comité membre), le CCN (Canada) (Comité membre), etc.

Des accords ont été passés avec le Comité européen de normalisation (CEN) afin de créer une sorte de pacte de « non-agression » entre les deux entités concurrentes et d'éviter des normes **redondantes**.

L'ISO coopère avec la Commission électrotechnique internationale (CEI), responsable de la normalisation d'équipements électriques. La marque concrète la plus importante de cette coopération a été, au milieu des années 1980, la création du Comité Technique Commun sur les technologies de l'information (JTC1) qui a réuni la compétence matérielle détenue par la CEI et la compétence logicielle détenue par l'ISO. Le JTC 1 est le producteur de la plus grande partie des normes concernant l'informatique.

Comités techniques

L'ISO est divisé en environ 200 comités techniques (TC), chacun chargé d'un domaine particulier.

III. Processus d'élaboration des normes

Les normes font l'objet d'un processus d'élaboration complexe qui se déroule en cinq phases:

1. Proposition ; ✓
2. Préparation ; ✓
3. Comité ; ✓
4. Enquête ; ✓
5. Approbation. ✓

Plusieurs types de documents normatifs sont aujourd'hui disponibles :

- Norme ISO

- ISO/PAS spécification publiquement disponible
- ISO/TS spécification technique (exemple ISO/TS 15000)
- ISO/TR rapport technique
- Accord d'atelier international (IWA)

Exemple d'élaboration d'une norme internationale ISO

L'élaboration d'une norme ISO est divisée en plusieurs stades. Les éléments de base de ce processus sont les comités techniques (TC) ou leurs sous comité (SC). Le bureau technique de l'ISO est divisé en environ 200 comités techniques (exemple : TC 176 Management et assurance de la qualité) dont le rôle principal est l'élaboration des normes.

1) Proposition

Une proposition de rédaction ou de révision d'une norme est rédigée à partir d'une demande d'un organisme national adhérent à l'ISO, d'un comité ou d'un sous-comité, du secrétariat général de l'ISO, ou d'une organisation en liaison avec l'ISO. Cette proposition est en général effectuée parce qu'un besoin a été exprimé par un secteur de l'industrie.

2) Préparation

C'est la phase de rédaction proprement dite. À partir de la proposition, le TC ou le SC constitue un groupe de travail (WG). Il est formé d'un chef de projet et d'experts nommés par les comités nationaux. Il rédige un projet de norme qui est appelé CD (committee draft : projet de comité).

3) Comité

C'est le stade principal où les observations et les remarques des organismes nationaux sont prises en compte. C'est une phase de recherche de consensus. Le secrétariat du comité fait parvenir aux comités nationaux participants le projet. Les comités disposent de trois mois pour émettre des observations et peser sur le contenu de la future norme.

À partir des résultats de la consultation, sur la base du consensus, le secrétariat du comité peut :

- proposer un projet révisé aux observations des organismes nationaux

- examiner le projet en réunion.
- valider le projet et le faire avancer au stade suivant

Une fois, le projet validé, il est appelé DIS, le document porte la référence ISO/DIS XXXX.

4) Enquête

Le projet « DIS » est diffusé aux comités nationaux qui disposent de cinq mois pour voter (positivement, négativement ou abstention) et émettre des observations. Le vote positif peut être accompagné d'observation (souvent rédactionnelles). Le vote négatif doit être systématiquement accompagné de remarques techniques. Dans le cas contraire, le vote sera rejeté.

Le projet est adopté si une majorité des deux tiers des votes exprimés sont favorables et si les votes défavorables ne dépassent pas le quart des votes exprimés. S'il n'y a aucun vote négatif, la norme est alors publiée. Si le projet est adopté et qu'il y a cependant des votes négatifs, il doit passer par un stade d'approbation. Le projet DIS validé devient un projet FDIS : ISO/FDIS XXXX.

En cas de vote défavorable, le secrétariat peut soit diffuser un projet révisé pour vote au stade enquête, soit renvoyer un projet en comité ou examiner le projet en réunion.

5) Approbation

Le projet FDIS est de nouveau soumis au vote (durée : deux mois) des organismes nationaux. Avec les mêmes règles que pour le stade enquête. Le projet est soit adopté et envoyé à la publication, soit renvoyé en comité pour ré-examen. Le comité peut alors décider soit de proposer un nouveau projet, soit d'annuler le projet.

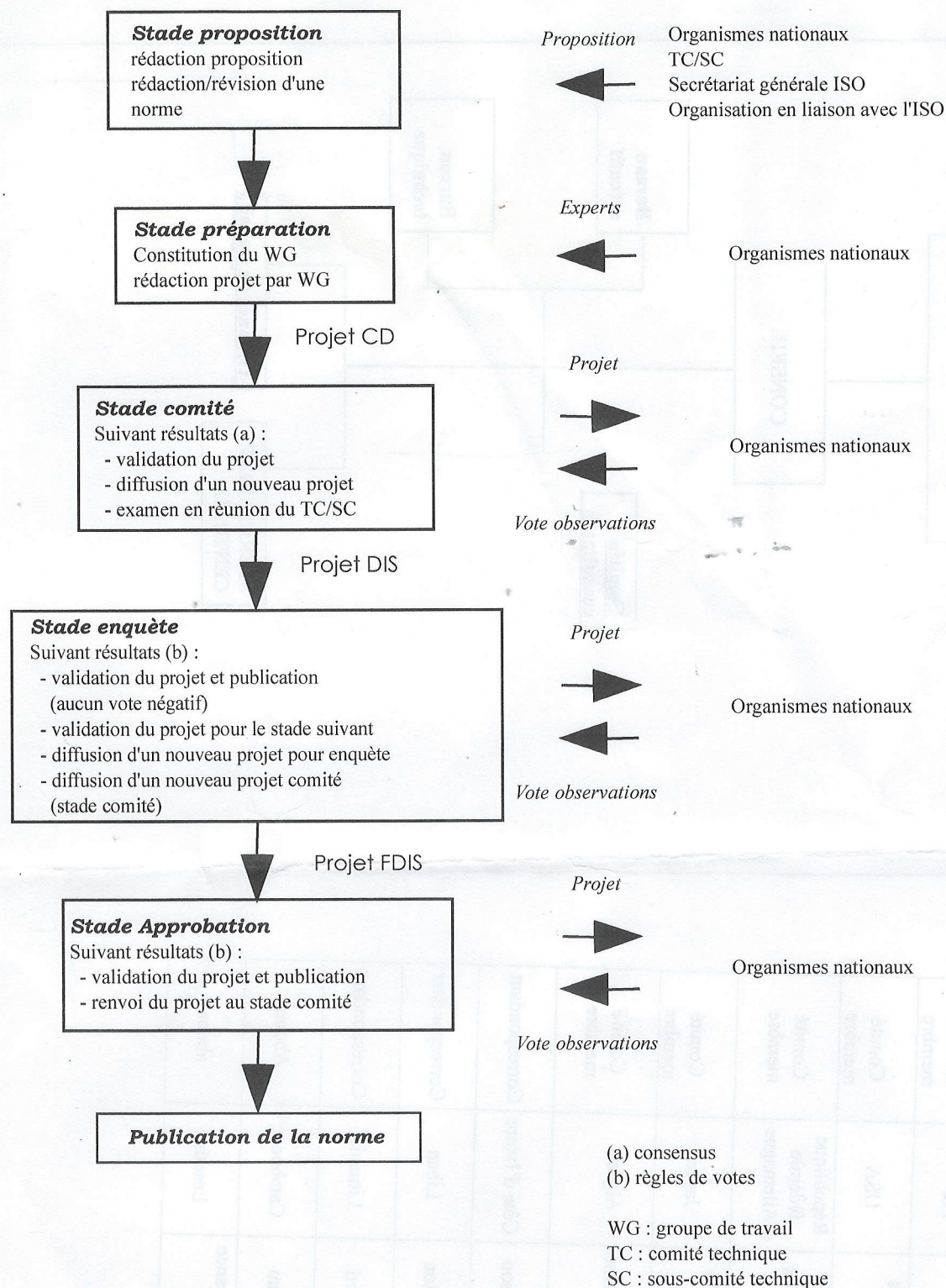


Figure 2: Processus d'élaboration d'une norme.

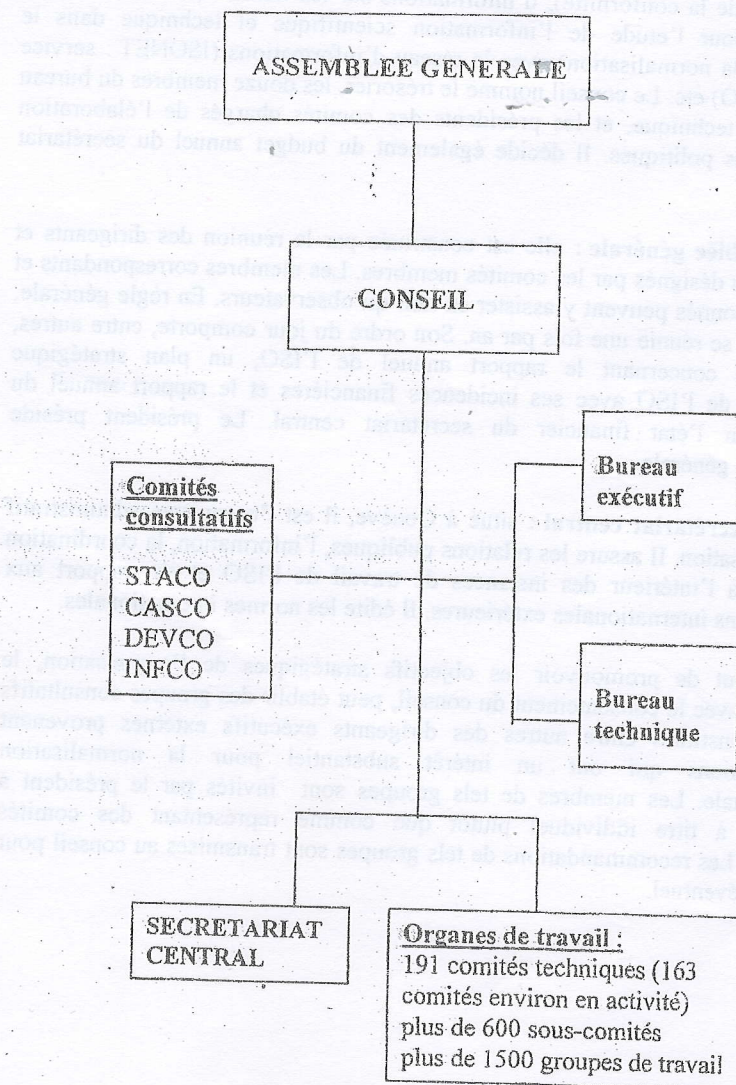


Figure 1: Organigramme de la structure de l'ISO.

chapitre IV

Notes sur ISO

Tableau 1: exemples de membres de l'ISO :
(Organisation Internationale de Normalisation)

Abréviations	Significations	Pays	Statut au sein de l'organisation
AFNOR	Association française de normalisation	France	Comité membre
ANSI	American national standards institute	USA	Comité membre
DIN	Deutsches institut für normung	République fédérale d'Allemagne	Comité membre
JISC	Japanese industrial standards committee	Japon	Comité membre
IANOR	Institut algérien de normalisation	Algérie	Comité membre
CODINORM	Côte d'Ivoire - normalisation	Côte d'Ivoire	Correspondant
LIBNOR	Libanese standards institution	Liban	Correspondant
LST	Lithuanian standards board	Lituanie	Correspondant
ISC	Industrial standards bureau	Cambodge	Abonné
LSQAS	Standards and quality assurance gestion	Lesotho	abonné